

# LES ATELIERS DE LA CONCERTATION

Pour une concertation autour du projet de révision du SCoT approuvé en 2009

Atelier  
**3**

▲ **Jeudi 6 Septembre 2018 à 14h**  
**Amphithéâtre de l'Hôtel de la Métropole TPM**

*Promouvoir un cadre de vie de qualité,  
répondre au défi de la transition énergétique  
et de la réduction des gaz à effet de serre*

Liste des présents : cf. émargement ci-annexé

Document support de la réunion : cf. support ci-annexé

Objectifs de l'atelier:

---

- *sur base de l'exposé des changements pressentis du SCoT 1 au SCoT 2, débattre collectivement de la pertinence et du contenu des changements*
  - *Partager des éléments de diagnostic, construire les grandes orientations et affiner les éléments de projet concernant les 4 thèmes de l'atelier*
  - *Proposer des objectifs et orientations du ressort du SCoT.*
- 

## **RECUEIL DES CONTRIBUTIONS DE L'ATELIER du 06 septembre 2018**

---

Des contributions complémentaires peuvent être adressées par mail à l'adresse [contact@scot-pm.com](mailto:contact@scot-pm.com) ou par courrier SCoT Provence Méditerranée 107, boulevard Henri Fabre - CS 40537 - 83041 Toulon Cedex 9. Ces contributions sont communicables sur demande avec l'accord de leur auteur.

## **1/ LE CADRE DE VIE**

### **THEMES DE TRAVAIL :**

- LES ESPACES PUBLICS,
- LE PATRIMOINE BATI
- LES PROJETS D'AMENAGEMENT
- LES SITES D'ACTIVITES ECONOMIQUES ET LES ENTrees DE VILLES ET D'AGGLOMERATION
- L'ARMATURE DES PARCS ET JARDINS
- LES NUISANCES ET LES POLLUTIONS

• ...

#### *Maurice FRANCESCHI, Collectif Tramway*

- ✓ Souhaite que le SCoT prône l'augmentation de la part dévolue aux modes doux dans les projets d'aménagement d'espaces publics.

#### *André TREDE, CIL des améniers*

- ✓ Souhaite que le SCoT puisse identifier la problématique rencontrée dans certains quartiers du fait de la densification, du manque de stationnement, du stationnement anarchique sur voies publiques au détriment des piétons.
- ✓ Souhaite que le SCoT puisse inciter les documents d'urbanisme inférieurs à revoir par exemple à la hausse le nombre de stationnements nécessaires dans les nouvelles opérations de logements.

#### *Pierre PEYTAVIN, CIL de Giens*

- ✓ Propose d'étudier comme piste de solution aux conflits d'usage sur les sites très fréquentés, la limitation, la restriction des accès véhicules comme cela se pratique dans certaines capitales européennes.

#### *Jean ECOCHARD, fédération MART*

- ✓ Souhaite la prise en compte dans le SCoT de l'habitat « en pente » typiquement méditerranéen
- ✓ Les cours d'eau en tant qu'éléments phares du paysage doivent trouver leur place dans les orientations du SCOT relatives aux espaces publics et au cadre de vie. Leur valorisation est à

étudier en tant qu'élément structurant des projets d'aménagements type « nature en ville ». Il cite l'exemple de la promenade du Paillon à Nice et de la future coulée Verte à Marseille dans le cadre de l'OIN Euromed 2 (avec la renaturation du vallon des Aygaldes, cours d'eau partiellement enfoui).

- ✓ La couleur, composante de la morphologie urbaine, doit être un élément à intégrer aux politiques de planification, en premier lieu dans les zones d'activités qui manquent de qualité.

#### *Jean-Alain VIDEAU, Toulon Avenir*

---

- ✓ Propose de modifier l'intitulé de l'orientation « gérer les nuisances ». Le terme « gérer » ne lui semble pas adapté.

#### *Michel PIERRE, UDVN 83*

---

Demande au SCoT de :

- ✓ Répertorier et suivre l'évolution des émissions de polluants à la source comme celles de l'incinérateur, notamment les quantités et types de carburant utilisés par les transports en commun, les bateaux
- ✓ Prendre en compte l'objectif du SDAGE de désimperméabilisation des sols
- ✓ D'associer les associations de protection de l'environnement aux démarches de mise en œuvre du SCoT (exemple pour le suivi de la charte de qualité dans la construction neuve citée dans le projet de Scot)
- ✓ Travailler sur la continuité des cheminements piétons le long du littoral
- ✓ L'objectif de diminution de l'exposition aux nuisances sonores sera satisfait par le développement des motorisations alternatives : rajouter le gaz, le biogaz

#### *Flavien GILLETA*

---

- ✓ Propose l'électrification des quais pour les bateaux de croisières et les ferries

#### *Philippe CHESNEAU*

---

- ✓ Insiste sur la nécessité dans le SCOT de disposer d'indicateurs, d'outils de suivi pour permettre la mise en œuvre du projet de SCoT
- ✓ Propose d'associer la population à la mise en œuvre du projet de SCoT et ainsi poursuivre la démarche engagée avant l'arrêt du projet

#### *Nadine CHEVRET, Stop Nuisances Cuers*

---

- ✓ Propose d'indiquer dans le SCoT des orientations sur le recyclage des matériaux
- ✓ Propose que le SCoT conduise une réflexion sur les horaires de travail décalés, spécifiquement dans les zones d'activités
- ✓ Préciser que les mesures de prévention et de réduction des nuisances sonores doivent servir les habitants ainsi que les populations futures

*Sylvie LAFFARGUE (LPO, CIL Faron)*

---

- ✓ Souhaite que le SCoT ajoute un objectif de réduction de la pollution lumineuse (néfaste pour la faune notamment).

*Maurice FRANCESCHI*

---

- ✓ Souhaite que le SCoT précise que tous les grands programmes d'aménagement doivent être accompagnés de services de proximité afin de réduire les déplacements

*Hélène SOUFFLAY*

---

- ✓ Souhaite que le piéton retrouve sa place dans l'espace public, la place dévolue au trafic automobile est trop importante au détriment de la sécurité des piétons

*Madame XX*

---

- ✓ Souhaite que le SCoT prône la mise en place d'un TCSP qui réponde aux enjeux de réduction de gaz à effet de serre.

*Elodie CALVAZ*

---

- ✓ Le SCoT pourrait insister sur les cheminements le long du littoral, avec des aménagements connectés aux transports en commun.
- ✓ Le SCoT pourrait travailler sur les équipements des espaces publics (exemple : bancs, WC) et sur l'accès à tous.

*Bruno ANTHONY*

---

- ✓ Souhaite ajouter à la liste des sites bâtis d'intérêt spécifique le Château de la Valtière Saint André au droit du terrain Vérilli, près du Muséum d'Histoire Naturelle de Toulon (cf. bulletin de l'association Mart n°55)
- ✓ Souhaite que le SCoT prône les projets de renaturation de la ville (coulées vertes..), les éco-aménagements (type toitures végétalisées...), les ombrières photovoltaïques sur parkings, les nouvelles filières de motorisation type hydrogène

- ✓ Souhaite ajouter à la liste des sites bâtis d'intérêt spécifique le fort de Saint-Elme entre La Seyne et Saint Mandrier.

## **2/ LA TRANSITION ENERGETIQUE**

### **THEMES DE TRAVAIL :**

- LA DIMINUTION DE LA CONSOMMATION ENERGETIQUE ET DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE
  - L'AUGMENTATION DE LA PRODUCTION D'ENERGIE RENEUVELABLE
- 

#### *Jean-Pierre LUQUAND, la vallée du gapeau en transition*

---

- ✓ Le SCoT doit permettre de développer toutes les sources d'énergie renouvelable y compris l'éolien.
- ✓ Le SCoT doit être un ensemble et doit fédérer pour une concertation autour du projet d'éoliennes sur le plateau de siou blanc (lieu dit baume des lunes)

#### *Nadine CHEVRET, Stop Nuisances Cuers*

---

- ✓ Le SCoT doit permettre d'accroître la connaissance des citoyens en matière de transition énergétique
- ✓ Les plateformes de rénovation énergétiques doivent être développées et leur accessibilité améliorée

#### *Jean ECOCHARD, MART*

---

- ✓ Les opérateurs publics en priorité doivent se mobiliser pour la transition énergétique. (le gisement est important sur les bâtiments publics)

#### *Michel PIERRE*

---

- ✓ Le SCoT doit orienter sur l'efficacité énergétique (ventilation double-flux ; moteurs plus performants.....)
- ✓ Il faut affiner dans les orientations, les potentiels de développement énergétique exemple : photovoltaïque, éolienne, hydrolienne, hydrodynamique.. L'éolien ne doit pas être négligé, il doit être étudié.
- ✓ Ajouter une orientation sur le développement des unités de stockage de l'énergie
- ✓ Le SCoT doit soutenir la participation citoyenne aux projets de transition énergétique ( de leur conception, à leur gestion par financement participatif, cf. exemples danois).
- ✓ Le SCoT doit s'inscrire dans une prospective de développement durable en vue d'atteindre les objectifs climatiques de 2050 de réduction par quatre des émissions de gaz à effet de

serre

- ✓ Le SCoT doit œuvrer pour le maraîchage de proximité

#### *Jean-Alain VIDEAU*

---

- ✓ Souhaite voir précisées les sources de données utilisées dans le SCoT et précisément sur ce chapitre.

#### *Bruno ANTHONY*

---

- ✓ Prôner dans le SCoT, les nouvelles solutions en matière d'éolien, par exemple : le petit éolien domestique : certaines technologies (axe vertical) assurent un rendement à de faibles vitesses, et sont silencieuses contrairement au grand éolien.
- ✓ Le SCoT doit s'intéresser aux nouvelles productions d'hydrogène à partir des algues.

#### *Richard KIEFFER, PNPC*

---

- ✓ Le SCoT se doit d'être dans la prospective, pour ne pas se contenter de filières existantes et peut être non satisfaisantes. Le SCoT doit être le lieu de la concertation et de la compétence. Des audits énergétiques doivent être conduits pour améliorer la connaissance.

#### *Vincent LE DOLLEY*

---

- ✓ Le SCoT doit disposer d'objectifs chiffrés en matière de transition énergétique

#### *Philippe CHESNEAU*

---

- ✓ Le SCoT doit prioriser le développement du solaire sur les espaces déjà artificialisés. Les centrales photovoltaïques de taille réduite type « centrales de quartiers », « centrales villageoises » sont des formules à encourager.
- ✓ Le SCoT doit travailler sur « l'habitat méditerranéen »

#### *Flavien GILLET*

---

- ✓ Développer ou conserver les espaces ombragés le long des espaces publics pour encourager les modes actifs.